

Mme Aliquot-Vialat Catherine  
Conseillère municipale  
de Saint Pierre du Perray  
Chef de file du groupe  
« J'aime St Pierre du Perray »  
9 avenue Manuréva  
91280 St Pierre du Perray  
Tél : 06 75 98 40 45

St Pierre du Perray, le 16 mai 2021

A l'attention de :  
M. Vérots Dominique  
Maire de St Pierre du Perray  
8 rue Vivaldi  
91280 St Pierre du Perray

Monsieur le Maire,

Nous avons reçu par mail une convocation pour un nouveau Conseil municipal qui se tiendra ce mercredi 19 mai 2021, et dont **l'unique point à l'ordre du jour est à nouveau le vote des taux communaux d'imposition 2021.**

Vous aviez déjà porté au vote ces taux d'imposition au Conseil municipal du 14 avril 2021 et votre groupe majoritaire avait voté le passage de 19,94 % à 26,94 %, **soit 35 % d'augmentation du taux.** Mon groupe s'y était déjà opposé.

La note explicative de synthèse nous informe que votre **délibération** précédemment prise sur le vote des taux d'imposition a été **retoquée par la Préfecture au Contrôle de la légalité.**

Nous pourrions collectivement considérer cela comme **une opportunité.**

En effet, cela donne l'occasion à vos élus et vous-même de **vous interroger sur cette augmentation excessive**, qui risque de mettre nombre de St Perrayens en difficulté. Suivant les habitations, cette augmentation va aller de 100€ à 500€ pour une année.

En effet, ce n'est pas parce qu'une personne est propriétaire qu'elle est riche, qu'il lui reste beaucoup d'argent pour financer des dépenses de la collectivité qu'elle ne trouve pas indispensable.

Je pense aux jeunes couples qui viennent de s'endetter pour de longues années et qui ont des budgets serrés.

Je pense aux personnes qui se retrouvent seules, divorcées ou veuves.

Je pense aux retraités dont les revenus s'amenuisent d'année en année.

Je pense à tous ceux qui trouvent nos impôts déjà trop élevés, même dans notre strate des villes de 10.000 à 20.000 habitants et qui estiment que de nombreuses dépenses ou embauches par la commune pourraient être évitées.

Pour toutes ces raisons, je vous invite à remettre en question le taux présenté au vote ce mercredi 19 mai et à faire une autre proposition qui tient compte de la réalité de ce que vivent les familles. Bien sûr, cela implique une remise à plat de vos dépenses prévues. Mais c'est possible.

Espérant retenir votre attention, je vous présente, monsieur le Maire, mes sincères salutations.

Catherine Aliquot-Vialat